

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebias Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 1^{er} trimestre 2024.

(Unité : 1000 dinars)	1 ^{er} Trimestre 2024	1 ^{er} Trimestre 2023	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023 (*)
1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	31 743	30 114	31 743	30 114	113 301
Prévoyance	8 186	8 234	8 186	8 234	32 280
Epargne	23 557	21 880	23 557	21 880	81 021
2- Primes cédées	2 713	2 706	2 713	2 706	11 361
3- Commissions	2 715	2 241	2 715	2 241	12 141
4- Charges de sinistres nettes	13 012	10 393	13 012	10 393	41 481
5- Produits financiers nets	11 460	7 941	11 460	7 941	41 328

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 31 mars 2024 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2023 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2024

Au terme du premier trimestre 2024, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un chiffre d'affaires qui s'élève à **31,743 MD** contre 30,114 MD au 31.03.2023, enregistrant une augmentation de 5,41% et un taux de réalisation de 99,20% du budget prévu au terme du 1^{er} trimestre 2024.
2. Une charge de sinistres de **13,012MD** contre 10 393 MD au 31.03.2023 soit un taux de réalisation de 100,55% par rapport au budget prévu au 31.03.2024.
3. Des produits financiers nets de **11,460 MD** contre 7,941 MD une année auparavant, enregistrant un taux de réalisation de 101,16% par rapport au budget prévu à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

III. Budget 2024 :

Le budget de l'année 2024 a été élaboré sur la base des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait 126,500 MD au terme de l'année 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires, les primes cédées atteindraient 15,149 MD au terme de l'année 2024.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution évolueraient de 12,3% par rapport à 2023.

Charge de sinistres nette

Tenant compte de l'évolution de la structure du portefeuille, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait 53,756 MD au terme de l'année 2024.

Produits financiers nets

Sur la base des réalisations, les produits financiers nets évolueraient de 13,9% par rapport à 2023.